

(Ashraf MUFÎD, « L'exposition sur les pharaons regroupera des pièces archéologiques d'Égypte, de France et d'Italie », *Al-Ahrâm* du 22 février 2002. Voir également 'Alâ' 'ABD AL-HÂDÎ, « Une exposition d'Antiquités égyptiennes parcourt les grandes villes italiennes pendant un an », *Al-Akhbâr* du 2 juin).

-  
- -  
-

## 5. Vols & restitutions d'Antiquités

Zâhî HAWWÂS fait de la lutte contre le trafic des Antiquités le fer de lance de sa nouvelle politique. Une rude tâche. Mais les idées ne semblent pas lui manquer :

(...) I thought we would be well advised to do away with the system of tough guards with big sticks using their strong personalities and family connections. We needed to put in charge of our sacred treasures people who were qualified for the post. We should open a Guards Institute to teach people about the value of our heritage and train them how to be not just guards but guardians. The institute should accept only applicants with high school diplomas, and it should teach archaeology and discipline. The guards' salaries should be higher than at present. Imagine, guards now make a paltry 100 Egyptian pounds a month. These underpaid men are in charge of guarding the world's greatest monuments. How can we expect the average guard to care about the monuments when he doesn't even know the history of what he is protecting, and from which he makes such a small income ?

My thoughts soared. We should create an Antiquities Police Force, a department separate from the existing Tourist Police. They should receive the resources and facilities they need to ensure the protection of our monuments and artefacts: a helicopter to inspect remote antiquities sites in the desert, for example. Also, we need to use modern technology more widely to protect our museums. I am, incidentally, thrilled to see that Cairo's Egyptian Museum is now equipped with modern technology that meets the standards of the Western world.

All the tombs and temples in Egypt need to be documented on computers. Many tombs have been published, but we need to have every tomb documented. Only by so doing will we be able

rapidly to identify stolen objects and ensure their speedy return. Each tomb should be opened periodically for inspection. In my opinion it is not wise to leave tombs closed for long periods. They need constant attention for maximum protection.

Storage museums should be built at every site, and we should discontinue the use of the mud-brick storage sheds. A new department should be established to track stolen artefacts through Interpol, one that would track down artefacts in museums and in private collections and make sure that they were safely returned to Egypt. Egyptian archaeologists or, as we call them, Inspectors of Antiquities, now make so little money that they are forced to moonlight to support themselves and their families. We need to increase their salaries so that they can devote all their time to the protection and safety of the monuments... (Zahi HAWASS, « Protecting our monuments », *Al-Ahram Weekly* du 4 avril 2002).

-  
- -

### Vols & trafic d'Antiquités

#### L'Affaire Frederik Schultz : Tête d'Aménophis III

Une tête d'Aménophis III, pharaon mort en 1375 av. J.-C., est au centre d'un procès qui se déroule à New York avec comme principal accusé Frederik SCHULTZ. Grand trafiquant américain qui a même été un conseiller de l'ex-président Bill CLINTON pour les affaires d'Antiquités. Un homme puissant qui a fait dire à Gaballah Ali GABALLAH, secrétaire général du Haut Conseil des Antiquités (HCA) que « *le procès en soi n'est pas aussi important que la personne même de SCHULTZ* ».

SCHULTZ est dangereux par sa propre personne et par ses contacts. Il est le propriétaire de la plus grande galerie qui vend des objets pharaoniques à New York, c'est le président de l'Association du Commerce des Antiquités à New York. Le fait qu'il comparaisse devant la justice est considéré comme un triomphe en soi pour l'Égypte. Il est jugé par la cour de Manhattan avec comme principal chef d'accusation « *la conspiration pour recevoir et posséder des pièces volées, notamment la tête d'Aménophis III* ».

S'il est jugé coupable, il risque cinq ans de prison. Cela marquera une étape importante dans la lutte contre le trafic de biens culturels. D'ailleurs, s'il a été dénoncé, c'est grâce à un autre procès retentissant, celui de Jonathan TOKELEY-PARRY qui a eu lieu à Londres. Ce collectionneur s'était emparé d'objets antiques se trouvant dans un dépôt

à Saqqara et a pu les faire sortir d'Égypte en les maquillant de sorte qu'ils paraissaient être de simples objets de pacotille. Mais une fois le pot aux roses révélé, le gouvernement égyptien l'a poursuivi en justice. En 1997, il a été condamné à 3 ans de prison par un tribunal britannique et à 15 ans de prison par contumace en Égypte. C'est au cours de ce procès que les liens entre TOKELEY-PARRY et SCHULTZ ont été révélés. L'image de SCHULTZ émergea, comme homme de toutes les grandes combines en matière de trafic d'Antiquités.

Accuser SCHULTZ n'a pas été chose aisée. « *Les États-Unis ne reconnaissent pas la loi égyptienne ou ne lui accordaient pas beaucoup de crédibilité* », explique Hicham SARAYA, conseiller juridique du Haut conseil des Antiquités. GABALLAH et SARAYA s'étaient rendus aux États-Unis en novembre 2001 pour cette affaire. Il s'agissait de dissiper l'impression que « *la loi égyptienne est floue et peu respectée* ».

La défense de SCHULTZ avait même fait comparaître à la barre des témoins égyptiens qui avaient confirmé cette idée selon laquelle la loi est peu respectée en Égypte. GABALLAH est resté 2 heures pour convaincre le juge et répondre à ses questions. « *Il a pu démontrer que la loi était appliquée de manière rigoureuse et a donné des exemples précis concernant la répression du trafic d'Antiquités* », commente Hicham SARAYA. Une experte américaine s'est rendue par la suite en Égypte pour vérifier ces informations. Et en janvier, la cour de Manhattan a jugé recevable la plainte égyptienne.

L'éventuelle condamnation de SCHULTZ ouvrira la voie à la récupération d'autres pièces. Il a entreposé à l'aéroport de Zurich des caisses entières pleines d'objets qui n'ont pas été identifiés et qui seraient des Antiquités dérobées. « *Bien sûr que nous allons récupérer nos objets. C'est pour cela que nous nous battons. Nous n'allons jamais baisser les bras* », s'enflamme SARAYA. Cette tête d'Aménophis III, SCHULTZ l'aurait achetée à TOKELEY-PARRY en 1992 pour 915000 dollars. Il l'a revendue 12 millions à un collectionneur anglais. Ironie du sort, le trafiquant britannique l'a achetée à 7000 dollars en Égypte estimant qu'il avait fait une bonne affaire puisque pour lui, elle valait 50000 dollars. D'ailleurs, à l'ouverture du procès, TOKELEY-PARRY n'a pas manqué d'accuser SCHULTZ et de dévoiler ses méfaits, y compris le financement de fouilles illicites par des ouvriers égyptiens. L'audience des témoins va se poursuivre pendant deux semaines encore. « *Nous avons des arguments très solides nous permettant de récupérer la pièce* », lance GABALLAH, très confiant. (Hala FARES, « *Le procès de Manhattan* », *Al-Ahram Hebdo* du 6 février 2002. Voir également Nevine AL-AREF, « *The night of counting the years* », *Al-Ahram Weekly* du 31 janvier ; « *Egypt*

*hails U.S. conviction for stolen antiquities* », *Middle East Times* du 1<sup>er</sup> février ; Alaa EL-DABAA, « *US antiquities dealer's trial divides the art world* », *Egyptian Mail* du 2 février ; Jenny JOBBINS, « *The longer arm of the law* », *Al-Ahram Weekly* du 21 février ; « *Récupération des Antiquités volées* », *Le Progrès Égyptien* du 14 juin).

(...) But dealers in ancient art, who've been feeling great pressure in recent years from countries that are increasingly protective of their cultural heritage, say archaeologists are exaggerating and do not realize that some of these treasures could be better cared for in private collections than in their native countries. This clash in ideology was apparent during the trial as American art dealers, including world-renowned Christie's Inc., the Art Dealers Association of America and the National Association of Dealers in Ancient, Oriental, and Primitive Art had come out in support of SCHULTZ by filing "friend-of-the-court" briefs. However, those in the archaeological circle, like the Archaeological Institute of America, filed their own brief opposing the dealers. (Annik M. LUSSIER, « *Render unto Caesar* », *Cairo Times* du 21 février. Voir également Nevine AL-AREF, « *Law from an antique land* », *Al-Ahram Weekly* du 31 janvier).

Malgré le soutien des autres représentants de sa corporation, Frederick SCHULTZ va finalement être condamné, le 30 mai 2002, par la justice américaine :

A prominent Manhattan gallery owner was sentenced last Tuesday to 33 months in prison for conspiring to receive stolen Egyptian antiquities including a mummified pharaoh's head that sold for \$1.2 million. Frederick SCHULTZ, president of Frederick SCHULTZ Ancient Art and the former president of the National Association of Dealers in Ancient, Oriental and Primitive Art, also was fined \$50,000. U.S. District Judge Jed RAKOFF rejected SCHULTZ's argument that he did not realize he was violating U.S. law when he received the stolen treasures.

The judge said that SCHULTZ knew he was stealing "in every sense of the word" and was no different than "an ordinary thief." The judge said that the stolen antiquities that SCHULTZ plotted to receive were worth more than \$1.5 million and that some of them were of archaeological and historical importance. SCHULTZ was convicted by a Manhattan federal jury in February after a two-week trial. (Gail APPLESON, « *New York art dealer jailed for theft* », *Middle East Times* du 14 juin. Voir également « *Un procès qui fera date* », *Al-Ahram Hebdo* du 20 février ; Hala FARES, « *SCHULTZ lourdement condamné* », *Al-Ahram Hebdo* du 19 juin).

L’Affaire Christie’s : Fragment de Bahbît al-Hagara

« Lot numéro 294, numéro de vente 1091, titre de la pièce : relief égyptien en granit ». C’est la fiche descriptive présentée par la société Christie’s pour une vente aux enchères prévue le 12 juin à New York. Le prix estimé est de 7000 à 9000 dollars. Cette pièce appartenant à la XXX<sup>e</sup> dynastie (380-280 av. J.-C.) est un fragment en granit qui représente notamment une tête et fait 38,3 cm de haut. Description sommaire, c’est le moins que l’on puisse dire. Accompagnant une illustration, elle est destinée aux amateurs qui vont se presser pour cette vente d’objets antiques dans la grande salle new-yorkaise. Il s’agit de 394 articles dont 57 en provenance de l’Égypte. Les ventes de ce genre sont nombreuses.

Cette dernière aurait pu se dérouler sans le moindre incident ne serait-ce l’intervention d’une égyptologue française, Christine FAVARD-MEEKS. Grande passionnée du temple de Behbeit Al-Hagara, situé à Gharbiya dans le Delta du Nil, elle a tout de suite reconnu un fragment volé de ce temple, voire découpé. Pour elle, il n’y avait pas de doute possible. M<sup>me</sup> FAVARD-MEEKS est l’auteur d’une thèse de doctorat sur ce monument, un complexe religieux bâti par le dernier pharaon d’Égypte, Nectanebo II (360-341 av. J.-C.) et dédié à la déesse Isis. « *Je connais les blocs, je les ai dans les yeux, je ne les oublie pas* », s’est-elle écriée.

Scandalisée par cet acte de vandalisme, qui n’est pas le premier subi par ce site, elle a envoyé une lettre au Conseil Suprême des Antiquités (CSA) le 26 mai dernier lui demandant d’intervenir pour arrêter cette vente. Si elle connaît par cœur un temple où elle travaille depuis 1977, M<sup>me</sup> FAVARD-MEEKS ne compte pas sur sa seule mémoire pour étayer ses arguments. « *J’ai une documentation parfaite de janvier 1977 jusqu’à présent. C’est une banque de données de tous les blocs de ce temple superbe en granit noir et rouge. En 1977, j’avais pris de très bonnes photos en noir et blanc* ». Et d’ajouter que jusqu’à 1993, le temple était intact. « *Ce n’est qu’en janvier 2002 que j’ai réalisé que la pièce avait été arrachée. Peut-être cela avait eu lieu avant dans les années 1990, mais je ne l’avais pas constaté* », a-t-elle ajouté.

D’ailleurs, ce n’était pas le premier cas de vol et de ventes aux enchères de pièces en provenance de ce temple, qui semble être un laissépour-compte par rapport aux autres sites égyptiens. « *Depuis 1990, j’ai commencé à observer le vandalisme. Mais cela ne passait pas forcément en vente. Ce que j’ai vu passer en salle de ventes*

*dernièrement, c’est trois pièces, représentant des têtes de divinités qui ont été vendues soit à New York, soit à Londres* », explique-t-elle. Mais si elle n’a pu intervenir, c’est parce que les ventes ont eu lieu avant qu’elle ne le sache.

Le CSA a reconnu que des déprédations ont eu lieu au début des années 1990. « *Dix pièces ont été arrachées et des procès-verbaux ont été dressés à la police pour ces cas. Les fonctionnaires responsables du site ont été sanctionnés* », indique Abdel-Kérim ABOU-CHANAB, directeur général d’une administration nouvellement créée au CSA et chargée de récupérer les pièces volées. Pour lui cependant, le fragment qui doit être mis en vente à Christie’s le 12 juin est la première dont le CSA a pris connaissance. De toute façon, il a décidé d’alerter et l’Interpol et l’Ambassade d’Égypte à Washington pour prendre des mesures afin de suspendre la vente. « *Ce fragment est enregistré auprès du CSA, ce qui nous donne le droit d’exiger son retour. De plus, les photos prises par M<sup>me</sup> FAVARD-MEEKS avant l’arrachement du fragment sont une preuve irréfutable de vrais documents, puisque figurant dans une thèse de doctorat* », souligne de son côté Mohamad ABDEL-MAQSUD, directeur des Antiquités du Delta.

La question qui se pose est de savoir pourquoi ce temple en particulier fait l’objet de tant de vandalisme ? La passionaria de Behbeit Al-Hagara explique qu’il se trouve en pleine culture de riz. La terre agricole l’entoure, elle est très fertile et le village à proximité a bien sûr petit à petit rogné sur les terres du site. « *Les blocs de la chapelle d’Osiris Res-Oudja dans le nord sont masqués par des herbes immenses. D’où la difficulté de découvrir tout de suite les vols. En plus, cette présence de terres agricoles empêche tout travail de reconstitution du temple* », ajoute-t-elle.

Les granits ont d’ailleurs beaucoup souffert de l’industrie qui entoure le site. Ce qui transparait en comparant les photos prises en 1977 et celles prises en 1993. C’est dire qu’il est presque abandonné à son sort, ce qui facilite la tâche des pillards de toutes sortes. Ceux-ci connaissent bien leur travail, il s’agit de vrais professionnels comme le prouve le fait que les fragments volés ne sont que des têtes. Il est vrai cependant que le CSA a réagi en 1993 en construisant un mur autour du complexe religieux. Mais cela n’a pas empêché les vols.

L’affaire de CHRISTIE’S donne l’occasion d’ouvrir un nouveau dossier. S’il y a 57 pièces égyptiennes mises en vente, seul le fragment de Nectanebo II pourrait être récupéré parce qu’enregistré et dérobé après la loi 117 interdisant la vente des Antiquités. Mais tout compte fait, il faut une véritable course contre la montre avant le 12 juin ! (Hala FARES & Ahmed LOUFI, « Un objet

volé exposé à la vente », *Al-Ahram Hebdo* du 5 juin 2002).

Bien entendu, CHRISTIE'S récusent ces accusations de vol :

Suite à l'affaire du fragment volé du temple de Behbeit Al-Hagara qui doit être vendu le 12 juin à CHRISTIE'S à New York, CHRISTIE'S a affirmé qu'elle possède « *des documents qui prouvent que la personne qui détient l'objet en question, qui porte le numéro 294, en a la propriété depuis plus de 20 ans au moins* ». Margret DOYLE, directeur des relations publiques de la maison CHRISTIE'S, interrogée par *Al-Ahram Hebdo* à travers le courrier électronique, a d'autre part affirmé qu'elle n'avait reçu aucune demande des autorités égyptiennes pour arrêter la vente. Le Conseil Suprême des Antiquités (CSA) a, en revanche, assuré avoir pris toutes les mesures nécessaires. « *Nous avons averti le ministère des Affaires étrangères, notre Ambassade aux États-Unis de même qu'Interpol. Nous leur avons donné toutes les preuves qui assurent que cette pièce a été volée* » souligne Zahi HAWAS, Secrétaire général du CSA. « *C'est à ces parties d'avertir la maison CHRISTIE'S pour arrêter la vente* », reprend-il.

La lettre de réclamation a été envoyée le lundi, deux jours avant la vente. Elle porte aussi sur la suspension de vente pour les 57 pièces égyptiennes présentes affirme Abdel-Kérîm ABOU-CHANAB, directeur général de la nouvelle administration chargée de récupérer les pièces volées. On ne peut que se demander pourquoi le CSA n'a pas pris des mesures beaucoup plus tôt ?

(...) La maison CHRISTIE'S, elle, campe sur ses positions. « *Selon nos pratiques habituelles, s'il y a une évidence crédible ou une réclamation sérieuse selon laquelle une pièce a été volée, nous pouvons envisager de la retirer de la vente, mais jusqu'à présent on n'a reçu aucune demande* », a souligné DOYLE. (Hala FARES, « La course contre la montre », *Al-Ahram Hebdo* du 12 juin 2002).

Finalement, CHRISTIE'S Inc. décide de retirer le lot 294 dont la vente était prévue lors des enchères du 12 juin (« CHRISTIE'S donne raison à l'Égypte », *Al-Ahram Hebdo* du 19 juin 2002 ; Tâha 'ABD AL-RAHMÂN, « Retrait de la vente à New York d'une pièce archéologique égyptienne volée », *Al-Ahrâr* du 14 juin ; « L'Égypte réussit à retirer de la vente aux enchères à New York le fragment de Bahbît al-Hagar », *Al-Akhhâr* du 14 juin ; Manâl AL-GHAMRÎ, « Suspension de la vente à New York du fragment antique », *Al-Ahrâm* du 14 juin).

#### Collection Moshe DAYAN

An agreement was signed between Israel and Egypt in 1992 stipulating that all antiquities excavated in Sinai during the Israeli occupation between 1967 and 1982 were to be returned, including those in private collections. Egypt recovered the plundered objects by 1995. They are on show at the Al-Qantara Sharq Museum on the east bank of the Suez Canal.

These artefacts were returned in four batches, despatched through the border town of Rafah. The first consignment was received in April 1993 and the last in December 1995. The objects included a large number of clay artefacts and pottery dating back to Prehistoric, Pharaonic, and Graeco-Roman times, some with Hebrew inscriptions; bronze statues of ancient Egyptian deities; tools and utensils for daily use; ornaments, coloured ceramic fragments and miscellaneous wooden and metal items; and nine well-preserved Graeco-Roman tombstones. Regarded as one of the most important items among the returned antiquities was a large statue of the cow-goddess Hathor. Beneath its chin is a smaller statue of an unknown Pharaoh, believed to date from the New Kingdom.

What of the so-called Moshe DAYAN collection? « *There is a collection of which we know very little belonging to the late Israeli minister of defence who was a known antiquities collector*, » says Abdel-Halim NOUREDDIN, dean of the faculty of archaeology, at Fayoum University. « *This collection was illegally unearthed during the Israeli occupation of Sinai and was never registered. Consequently, we cannot demand its return*. » NOUREDDIN said it was rumoured that after DAYAN's death some of the objects in his collection were sold by his wife to international museums, while others are on display « *somewhere inside Israel*. » (Nevine EL-AREF, « Battles old and new », *Al-Ahram Weekly* du 31 janvier)

#### Antiquités égyptiennes

- Al-Amîr Ahmad GÂD AL-KARÎM, propriétaire d'une agence de communication, a été mis en examen pour recel de pièces antiques. Dans sa demeure à Bûlâq al-Dakrûr, la police a saisi trois éléments funéraires d'époque pharaonique, ainsi

que des monnaies d'époque romaine, qu'il tentait de revendre pour quatre millions de Livres égyptiennes, ou de passer en fraude à l'étranger. (Muhammad SHAMRŪKH, « Échec d'une tentative de vente d'Antiquités pharaoniques et de monnaies romaines », *Al-Ahrâm* du 14 janvier 2002 ; Khâlid IDRĪS, « Le propriétaire d'une société met en vente des Antiquités pharaoniques pour 4 millions de Lég. », *Al-Wafd* du 14 janvier).

- La police des Antiquités d'Alexandrie a mis en examen le propriétaire d'une usine d'agroalimentaire qui tentait de revendre un sarcophage datant de l'époque gréco-romaine. Proposé pour 250 mille Livres égyptiennes, le sarcophage en basalte inscrit mesure 170 cm de long, 60 cm de large et 70 cm de hauteur. (Ashraf MUFĪD, « Enchères secrètes pour un sarcophage antique », *Al-Akhabâr* du 18 janvier 2002).

- La police des Antiquités a saisi 95 pièces antiques, dont une tête de statue portant une couronne en forme de cobra, en possession d'un instituteur d'Akhmîm et d'un cultivateur de Suhâg. (Manâl AL-GHAMRĪ, « Saisie de 95 pièces archéologiques dans la maison d'un instituteur et d'un cultivateur », *Al-Ahrâm* du 22 janvier 2002).

- While tracking down an antique smuggler in the governorate of New Valley, members of the antiquities police squad were led to an important archaeological site. After a two-hour exhausting chase in the desert police officers engaged on the task were surprised to find relics that seemed to belong to an aid city. The officers reported the find to officials concerned. It turned out that the site was not registered as one of the known archaeological potential districts and that no Egyptian or foreign team had ever excavated it.

The story started when an antique smuggler, known for his illegal trading in the border governorate of the New Valley, was put under surveillance. The dealer, a fired school teacher, was seized with a collection of wooden statues, a lid of a sarcophagus, a complete sarcophagus bearing royal inscriptions and a unique coloured bracelet in his possession. The smuggler confessed to have brought the items from the abandoned archaeological site which when examined by experts of the Antiquities Authority turned to be an old Roman city built two millennia ago on the outskirts of the trade route between Egypt and the Sudan. The city included at the time a large temple, houses and a cemetery. (Sammar A. EZZAT, « Police chase of antiquity thief leads to important find in New Valley », *The Egyptian Gazette* du 24 janvier 2002).

- Le Parquet général interroge neuf personnes dont le frère d'un député au Parlement,

deux hauts fonctionnaires, un professeur de philosophie et le propriétaire d'un magasin animalier. Ils sont accusés de fouilles clandestines dans plusieurs gouvernorats, de vols et de recel d'Antiquités. 590 pièces archéologiques datant de différentes époques ont été saisies en leur possession. (Manâl AL-GHAMRĪ, « Démantèlement d'un gang de 23 personnes commettant des fouilles illicites », *Al-Ahrâm* du 17 février 2002).

- La police de Badrashîn a arrêté Diyâb 'Abdallah ZHRÂN, un ouvrier de 21 ans, pour trafic d'Antiquités. La perquisition de son domicile a permis de saisir quelques pièces pharaoniques, y compris une statue de Ramsès II, brisée en trois morceaux, la tête d'une statue féminine ainsi qu'un scarabée. (« À vendre : statue de Ramsès », *Al-Ahrâr* du 12 mars 2002).

- La police du Tourisme et des Antiquités a déjoué une tentative de vente d'un sarcophage pharaonique inscrit et incrusté d'or et d'argent. Après l'avoir volé de la région de Kharga dans la Nouvelle Vallée, cinq malfaiteurs essayaient de revendre ce sarcophage au Caire pour un million de Livres. (« Saisie d'un sarcophage antique volé de la Nouvelle Vallée », *Al-Ahrâm* du 7 mars 2002).

- The Giza Investigation Police has nabbed a farmer for having in his possession a genuine statue of Ramsis II, a stela of a lotus flower and a collection of rare coins. The farmer was about to make a deal at Sakkara area for selling the artifacts for LE 2 million. The police was tipped off about the farmer's exposing the items for sale. Investigations revealed that the 31-year old farmer had obtained the items by excavating a site at Sakkara archaeological area, the necropolis of ancient Egypt. The police squad cracked down the farmer's place at Al Badrashin town in Giza where they found the items kept at a storehouse. (Sammar A. EZZAT, « Police seize valuable catch of ancient artifacts with farmer », *The Egyptian Gazette* du 21 mars 2002 ; Muhammad SHUMÂN, « Un agriculteur met en vente une statue de Ramsès II et un bas-relief pour deux millions de Livres », *Al-Ahrâm* du 18 mars).

- La police du Caire a arrêté Sa'îd Muhammad 'ABD AL-HAMĪD, commerçant de 27 ans et son frère 'Alî, propriétaire d'un supermarché âgé de 30 ans. Ils avaient entrepris des fouilles clandestines sous leur maison, aidés de quatre autres complices: Sayyid 'ASHMÂWĪ, ouvrier de 33 ans; Sâbir Ibrâhîm HASAN, 48 ans, propriétaire d'un restaurant à al-Ghuriyya; Ashraf 'Abd al-Mawgûd AHMAD, 39 ans et Hasan 'ABBÂS, 34 ans. Ils ont avoué rechercher un trésor archéologique. (Ahmad RIZQ, « Arrestation de deux frères pour fouilles clandestines », *Al-Wafd* du 21 mars. Voir également Ayman FÂRŪQ, « Six personnes recherches un

trésor sous leur maison », *Al-Ahrâm* du 21 mars).

- Magdî AHMAD, cultivateur de 41 ans, a été appréhendé par la police du Tourisme et des Antiquités à Maghâgha. Il cherchait à revendre pour cinquante mille Livres égyptiennes une grande statue pharaonique en calcaire de 250 kg. D'une hauteur de 180 cm, celle-ci représente une dame coiffée d'une couronne royale en forme de cobra. Le dos de cette statue porte des gravures colorées et des inscriptions hiéroglyphiques. (Manâl A L-GHAMRÎ, « Saisie d'une statue antique détenue par un cultivateur », *Al-Ahrâm* du 16 avril 2002).

- Dans un barrage routier, la police de Gîza a arrêté trois trafiquants d'Antiquités de Haute-Égypte, à bord d'un camion transportant 245 statues antiques de différentes tailles, qu'ils avaient achetées auprès d'un autre trafiquant de Banî Suef. (« Tentative de recel de 245 statues antiques », *Al-Akhbâr* du 30 mai 2002).

- La police de Sîdî Gâbir a arrêté un architecte qui avait entrepris des fouilles clandestines sous sa maison, située dans la zone de Cléopâtrâ à l'Est d'Alexandrie. Avec la collaboration d'un complice, il y a découvert des vases en céramique. (Ashraf MUFÎD, « À la recherche du trésor d'Alexandre le Grand ! », *Al-Akhbâr* du 5 juin 2002. Voir également Walîd SARHÂN, « Un architecte et un chômeur fouillent clandestinement à Alexandrie », *Al-Wafd* du 5 juin ; « Un architecte effectue des fouilles clandestines à Cléopâtrâ », *Al-Ahrâm* du 5 juin).

- The trial of fifteen persons involved in the smuggling of antiquities resumes today at Alexandria Criminal Court. Among the defendants are the former police chief of Alexandria's el-Nozha, an import-export agent a police officer from Beni Sueif Governorate. All are accused of attempting to smuggle 200 rare artifacts out of Egypt. Investigations by East Alexandria prosecutors have found that a jeweller partly financed a search for antiquities in the Governorates of el-Fayyoun and el-Menya. The defendants were alleged to have bought ancient artifacts from illicit dealers elsewhere in Egypt. El-Nozha Airport authorities found sixty artifacts in the luggage of the former chief of airport police and the import-export agent, who were about to board a flight to Switzerland. Investigations led police a jeweller's shop, where another 140 had been packed ready for shipment abroad. A Supreme Council for Antiquities committee identified the items. (Sammar A. EZZAT, « Antiquities smuggling case resumes today », *The Egyptian Gazette* du 12 juin).

- Muhammad Fu'âd HAMÎD, 37 ans, fonctionnaire à l'hôpital Sîdî Sâlim, a été arrêté par

la police pour recel d'Antiquités. Dans son domicile, la police de Kafr al-Cheikh a saisi une statue pharaonique en pierre de 24 cm de hauteur représentant un pharaon, avec une base décorée et inscrite en hiéroglyphes. (Magdî A L-BÂNÛBÎ, « Saisie d'une statue pharaonique au domicile d'un fonctionnaire », *Al-Wafd* du 21 juin 2002).

#### Antiquités islamiques et coptes

- Ra'ûf YA'QÛB, ambulancier de 45 ans et son frère Anas, chauffeur de 57 ans ont été mis en examen pour vol et recel d'Antiquités. Lors de la perquisition de leur domicile à Akhmîm, la police des Antiquités a saisi onze manuscrits coptes et arabes volés de l'église Abû Sayfayn à Suhâg, trois ouvrages historiques datant de 150 ans, une base de colonne en granit rose, ainsi que deux encensoirs en argent et en cuivre. Ils ont avoué vouloir les revendre à 250 mille Livres égyptiennes. (Manâl AL-GHAMRÎ, « Saisie de manuscrits coptes antiques volés par deux frères de l'église Abû Sayfayn », *Al-Ahrâm* du 6 janvier 2002).

- Authorities in Bilqas have foiled an illegal bid to sell a pistol of the Ottoman period. The weapon, said to have belonged to Napoleon BONAPARTE, is made of gold and silver. Acting on a tip-off, police arrested a 37-year-old man on suspicion of stealing the pistol from a major museum. The man was arrested in Mansoura, where he tried to sell the gun for LE5 million. (Sammar A. EZZAT, « Ottoman pistol sale bid foiled », *The Egyptian Gazette* du 30 mai 2002).

#### Donations

Le Conseil Suprême des Antiquités invite les antiquaires et les receleurs d'Antiquités à lui remettre les pièces archéologiques en leur possession. En échange, le CSA s'engage à ne pas les poursuivre en justice, voire à leur accorder d'alléchantes récompenses. Le président du Secteur des Antiquités égyptiennes en Haute-Égypte, Sabrî 'ABD AL-'AZÎZ, promet l'impunité à tout détenteur d'Antiquités qui s'en désiste en faveur du CSA. Il pourra même toucher une prime qui sera décidée par le Comité permanent des Antiquités. En plus, les donations seront exposées dans les plus grands musées, accompagnées des noms de leurs généreux donateurs.

(...) Afin de s'assurer qu'elles ne sont remises en vente par leurs détenteurs, les inspecteurs de la police des Antiquités surveillent, depuis le début des années quatre-vingt dix, les collections privées — provenant des fouilles sauvages antérieures à la promulgation de la loi 117 pour l'année 1983 qui incrimine tout commerce d'Antiquités. (Tâha 'ABD AL-RAHMÂN, « Le CSA invite les trafiquants à lui remettre les Antiquités volées! », *Al-Ahrâr* du 28 février 2002).

#### Collection Zakî Muhârib

À partir des années soixante et jusqu'à sa mort en 1978, Zakî MUHÂRIB était le plus grand et le plus célèbre marchand d'Antiquités en Haute-Égypte. Caché dans deux appartements de Louqsor, le trésor impressionnant qu'il avait jadis accumulé vient d'être cédé gracieusement par ses héritiers à l'État :

Les héritiers d'un marchand d'Antiquités égyptiennes ont donné à l'État plus de 17.000 pièces rares, dont une momie préhistorique et un crocodile momifié de trois mètres de long, a annoncé lundi dernier un responsable des Antiquités. «*La famille de Zaki MUHARAB nous a donné leur collection d'objets anciens*», a déclaré M. Yehya AL-MASRI, chef des Antiquités de Louxor, dans le sud de l'Égypte.

Parmi ces objets rares figure «*la momie d'un crocodile, le plus grand que j'aie jamais vu, et qui est en très bon état de conservation*», a déclaré M. MASRI, qui a précisé que le crocodile était vénéré sous les pharaons sous le nom du dieu Sobek.

La collection comprend également une momie préhistorique datant de plusieurs milliers d'années avant l'émergence de la période pharaonique, au quatrième millénaire avant Jésus-Christ, datation confirmée par le fait que le corps repose dans une position fœtale, a précisé M. MASRI. Parmi les autres objets figurent des cercueils et de momies de chats, d'oiseaux et de poissons, des objets en porcelaine de la période islamique, et des parements de murs décorés provenant d'une église copte de la première période, a-t-il ajouté. Le commerce des Antiquités était florissant en Égypte au début du siècle dernier, mais a été réglementé d'année en année, notamment en 1983 par une loi selon laquelle toute découverte tombe automatiquement dans le domaine public. (Hassan SAADALLAH, « Les héritiers d'un marchand d'art donnent 17,000 pièces rares à

l'État », *Le Progrès Égyptien* du 3 mars 2002. Voir également Ashraf MUFID, « Donation de 17000 pièces archéologiques au ministère de la Culture », *Al-Ahrâm* du 24 février ; Rana ALLAM, « Priceless gift », *Al-Ahram Weekly* du 28 février ; « State gets rare gift », *Middle East Times* du 1<sup>er</sup> mars ; « Le CSA récupère 17 mille pièces antiques des héritiers d'un marchand d'Antiquités à Luxor », *Al-Qâhira* du 12 mars).

Quelques jours plus tard, la presse dévoile les dessous de cette affaire :

(...) Zaki MOHAREB has asked the Council in Luxor to accept the items he inherited from his father but has not revealed how they came to be in his father's possession. The council has formed a committee for checking and classifying the pieces. Director of Karnak and Luxor Monuments, Bekhit MAHMOUD affirmed that the two men had inherited the treasures, which had been in their families since the time when digging was allowed. He said that the donated pieces had been stored in two places and conditions there had led to their deterioration. Most of these items belong to the Pharaonic period with some pieces dating to Islamic and Coptic times.

This is the official story but another story says that the police broke into MUHAREB's house after receiving information that antiquities were being smuggled out of storage. The store was adjacent to a tourist shop and this is where they were being sold. Police forced the man to offer the antiquities as gifts to the Council or he would be charged.

The other 'donor', Mohamed Hassan EL-HASSANI owned a tourist company at one of the big hotels of Luxor where he used to exhibit some of the antique pieces he inherited from his grandfathers. The Director-General of Upper Egypt's antiquities, Sabri ABDUL AZIZ affirmed that these are being recorded at the Higher Council of Antiquities. He said that the men are well known as they used to practise their trade in complete freedom until the law changed in 1983. (Manal ABDUL AZIZ, « Over 17,000 antiquities donated to Council », *The Egyptian Gazette* du 31 mars).

#### Collection Muhammad KHATTÂB

For the first time ever, a private antiquities collector licensed to retain registered antiquities in his possession has offered his whole private collection to the Supreme Council of Antiquities (SCA). It comprises 400 genuine antiquities,

including Pharaonic masks, scarabs, wooden boxes decorated with coloured scenes, terracotta statues, earthenware utensils, Graeco-Roman coins, Coptic textiles, Islamic pottery and glass lamps decorated with geometrical designs. He also gave up his collection of replicas.

Mohamed KHATTAB kept the treasure in his home for 40 years, but decided to donate it to the state so as better to protect it. He said he took the decision after his home was the target of a failed burglary attempt. «*An antiquities broker once offered me an enticing LE2 million for my collection,*» KHATTAB related. «*He asked me more than once, and when faced with my refusal began to threaten me. A few days after one of his futile attempts to make me change my mind, a thief tried to break into my apartment, but ran away when he was spotted by neighbours. It was then that I decided to hand over my collection to the SCA.*» (Nevine EL-AREF, «*Private Collector*», *Al-Ahram Weekly* du 31 janvier)

#### Collection Farîd Muhammad 'Awad

Les héritiers de Farîd Muhammad 'AWAD, l'un des anciens commerçants d'Antiquités de Minyâ, ont offert au Conseil Suprême des Antiquités un grand nombre de pièces antiques en leur possession. Le directeur général des collections archéologiques du CSA, 'Abd al-Karîm ABÛ SHANAB, a annoncé la création d'un comité qui sera chargé d'expertiser et de réceptionner ces Antiquités le huit mars prochain. (Lu'ay Mahmûd SA'ID, «*Musées et Antiquités*», *Al-Qâhira* du 5 mars).

#### Collection Muhammad al-Hassânî Muhammad

Le Conseil Suprême des Antiquités a désigné un comité présidé par 'Abd al-Karîm ABÛ SHANAB, directeur général des collections archéologiques, pour réceptionner une collection de cent cinquante pièces antiques en possession de Muhammad al-Hassânî MUHAMMAD, résidant à Louqсор. Les pièces ont été inventoriées et remises à l'administration de l'entrepôt muséologique d'Abû al-Gûd à Louqсор. Elles seront exposées sous le nom du donateur «*qui les a cédées au CSA sans aucune contrepartie*». Appartenant à différentes époques historiques, cette collection regroupe des vases céramiques de différentes

formes et tailles, des tables d'offrande, des fragments de sarcophages et de pierres tombales inscrites en arabe, des lampes à huile en céramique et de quelques statuettes d'animaux.

Par ailleurs, 'Abd al-Karîm ABÛ SHANAB a annoncé que le CSA recevrait dans les jours qui viennent d'autres collections archéologiques similaires venant du Caire et de Minyâ. Le ministre de la Culture a émis des directives visant à accepter toutes les donations faites au CSA. (Gilnâr QÂSIM, «*Un citoyen offre sa collection archéologique au CSA*», *Al-Qâhira* du 19 mars 2002. Voir également «*Une commission pour réceptionner 150 pièces archéologiques offertes par un citoyen*», *Al-Ahrâm* du 5 mars ; «*Un citoyen de Louqсор se dessaisit de 150 pièces antiques*», *Al-Akhbâr* du 5 mars).

#### Donation Samîr SHUSHÂN

Le Dr. Samîr SHUSHÂN, professeur de sculpture à la faculté des Beaux-Arts d'Alexandrie, a offert une collection de douze monnaies rares datant des époques grecque et romaine. Trois de ces pièces remontent probablement à l'époque de Philippe, père d'Alexandre le Grand ; trois autres monnaies datent de l'époque ptolémaïque ; trois autres de l'époque romaine ; deux de l'époque byzantine et, enfin, une pièce datant de l'ère islamique. L'intérêt de cette collection réside dans le fait qu'elle présente une chronologie de l'évolution numismatique. (Hasan IMÂM, «*Don d'une collection de monnaies rares à la Bibliotheca Alexandrina*», *Al-Ahrâm* du 16 février 2002. Voir également 'Âtif AL-KILÂNÎ, «*Donations rares à la Bibliotheca Alexandrina*», *Ruz al-Yûsuf* du 9 février).

#### Restitutions

Le ministre de la Culture a également affirmé que l'Égypte rejette l'accord de l'Institut international pour l'unification de la loi relative à cette question et connue sous le nom d'«*Unidroit*», en raison des aspects défectueux dudit accord qui stipule la détermination d'une période de trois ans comme délai maximal pour réclamer la restitution de pièces d'Antiquité ou d'un produit culturel, après que la partie qui réclame cette restitution eut connu l'endroit où se trouve les pièces et l'identité

de celui qui les possède. Conformément à cet accord, la revendication est rejetée dans un délai maximal de 50 ans, à partir de la date du vol.

M. Farouk HOSNI a indiqué que l'Égypte a récemment participé à la conférence sur le trafic des propriétés culturelles et a annoncé son refus total, à travers un document de travail sur le trafic des Antiquités, étant donné que cet accord ne sert pas les intérêts des pays dont les Antiquités sont exposées à des vols. Et d'ajouter que l'Égypte a demandé à l'Unesco, Organisation concernée par la protection du patrimoine mondial et à l'Institut international, d'expliquer l'accord d'Unidroit aux pays arabes, tout en relevant la nécessité de les amender et de les faire entériner par les pays arabes, et ce dans le cadre de la consolidation des législations. (« Efforts pour récupérer les Antiquités volées », *Le Progrès Égyptien* du 8 mars 2002. Voir également Alfred FARAG, « À la recherche de nos Antiquités volées à l'étranger », *Al-Ahrâm* du 24 février).

#### Allemagne

Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst : Sarcophage d'Akhenaton

*Al-Ahram Hebdo* dévoile les péripéties de la restitution de la partie inférieure du sarcophage d'Akhenaton :

L'un des vestiges [*d'Akhenaton*] les plus significatifs est le fond de son sarcophage découvert par l'archéologue américain Théodore DAVIS en 1907 dans une tombe de la vallée des Rois portant le nom de KV5. Cet objet, qui se trouvait au Musée du Caire, a été volé entre 1915 et 1930. On ne l'a plus revu et tout d'un coup, un inventaire dans les dépôts du musée de Munich a permis de le révéler en 1980. Depuis, des négociations intensives ont eu lieu entre responsables égyptiens et allemands pour une restitution à l'Égypte de cette partie du sarcophage.

Les débats entre les deux parties ne se sont pas déroulés sans difficulté. Les Allemands voulaient, en contrepartie, obtenir des objets ayant été découverts dans la même tombe. Pour le Haut Conseil des Antiquités (HCA) et pour une partie des égyptologues et journalistes allemands, cela aurait constitué un précédent : un troc qui relève du blanchiment et du chantage. La question a été débattue au plus haut niveau entre les deux pays. Le président MOUBARAK et le Premier ministre Atef EBEID l'ont évoquée lors de leurs divers entretiens avec les responsables allemands. Finalement, un

accord a été conclu pour le retour de cette pièce, mais à la suite d'une exposition qui aurait lieu à Munich du 16 octobre 2001 au 13 janvier 2002. Cette présentation comprendrait aussi des objets en provenance d'Égypte : le couvercle du sarcophage en question, un vase canopique révélé dans la tombe, une stèle de la tombe du pharaon Ay, une statue d'Akhenaton et une stèle avec des inscriptions magiques.

C'est dans quelques jours donc que cet objet va revenir en Égypte. Il met fin à un épisode rocambolesque de pillage des vestiges archéologiques. D'ailleurs, c'est un archéologue allemand, Ralph KRAUSS, qui, lors du Congrès d'égyptologie qui a eu lieu au Caire en juillet 2000, a exigé le retour du sarcophage à l'Égypte. Il a été appuyé par l'hebdomadaire *Der Spiegel* qui s'est déclaré scandalisé de voir des égyptologues allemands tremper dans une affaire de vol. Fin d'un malentendu donc et confirmation du droit des pays de retrouver leurs oeuvres du patrimoine dérobées. Un double succès pour le HCA et la conscience d'archéologues allemands qui ont rejeté un échange crapuleux. (Mouchira MOUSSA, « Retour au bercail après un siècle d'exil », *Al-Ahram Hebdo* du 9 janvier 2002. Voir également Mushîra MÛSA, « Le mystère du sarcophage doré ! », *Al-Ahrâm* du 28 janvier ; 'Alâ 'ABD AL-HÂDÎ, « Retour du sarcophage du roi Akhenaton », *Âkhir Sâ'a* du 30 janvier ; « Stolen Akhenaton sarcophagus returns », *Middle East Times* du 1<sup>er</sup> février ; Nevine EL-AREF, « Pharaoh's place of pride », *Al-Ahram Weekly* du 14 février).

Une vraie fête et un retour très médiatisé, celui du bas du sarcophage d'Akhenaton qui se trouvait au Musée d'art égyptien à Munich depuis 1981 et qui passait pour disparu depuis 1931. Suite à un accord entre les autorités égyptiennes et celles du land de Bavière, cette restitution a pu avoir lieu.

De nombreuses hautes personnalités ont pris part aux tractations, même le président MOUBARAK a été étroitement tenu au courant de l'évolution de cette affaire, lorsque le chef du gouvernement régional bavarois Edmond STOIBER lui a adressé une lettre, le 12 décembre 2000, où il s'est déclaré disposé à restituer le sarcophage sans obtenir en contrepartie de compensation en nature ou en espèces. Par la suite, STOIBER a confirmé le retour de cette partie du sarcophage lors d'une visite en Égypte en 2001, où il a été reçu par le Premier ministre Atef EBEID. C'est la première fois qu'une pièce de cette importance est restituée à l'Égypte par des procédés diplomatiques, après une longue absence de plus de 80 ans.

L'événement a été fêté comme il se doit. Tout d'abord, une exposition d'adieu, en quelque sorte, pour l'Allemagne. Ainsi, le couvercle se

trouvant au Musée du Caire a été déplacé à Munich pour présenter le sarcophage pour la première fois dans son intégralité. Cinq autres pièces se trouvant dans la tombe d'où provient le sarcophage, le KV55, ont été exposées. Il s'agit des vases canopiques (contenant les viscères du défunt), de statues d'Akhenaton d'un demi-mètre de hauteur, et une stèle de la tombe du roi Ay, un des pharaons qui ont succédé à Akhenaton, outre une stèle marquée d'un texte magique. L'exposition a eu lieu du 17 octobre 2001 au 22 janvier 2002. Le lendemain, le bas du sarcophage a été transféré dans un centre médical, où il a subi un examen radiographique de 45 minutes permettant de capter 2000 photos, de quoi fixer l'identité de cette pièce avant son départ définitif vers sa terre d'origine.

La fête au Musée du Caire était haute en couleurs. Le ministre de la Culture, Farouk HOSNI, était présent. Il jubilait, non seulement pour cette pièce, mais aussi pour de nombreux autres chefs-d'œuvre qu'il voudrait voir revenir au pays. Pour lui, comme pour d'autres responsables, le sarcophage pave la voie à d'autres restitutions, plus spectaculaires encore. La pierre de Rosette, exposée au British Museum de Londres, est en tête de ces pièces que l'on voudrait voir revenir au bercail. Farouk HOSNI a lancé un appel solennel : « *Je souhaite que tous les pays agissent à l'exemple de l'Allemagne et restituent les pièces égyptiennes dérobées et sorties en contrebande* ». Le ministre a mis l'accent sur le caractère légal des revendications égyptiennes : « *Le congrès international de l'Unesco de 1972 a confirmé le droit de l'Égypte à récupérer toutes les pièces sorties de l'Égypte d'une façon illégale* ».

La charte a d'ailleurs permis le retour de nombreuses pièces, notamment celles qu'Israël avait enlevées du Sinaï lors de son occupation de la péninsule en juin 1967. Des pièces sont rentrées de France, de Suisse et d'Angleterre, mais aussi de Jordanie. C'est ce document de l'Unesco qui est l'un des principaux arguments égyptiens dans le procès de Frederik SCHULTZ, le collectionneur américain.

Au-delà de cette euphorie, le retour des pièces semble problématique. Le ministre lui-même l'a reconnu au cours de la même cérémonie qui a regroupé l'Ambassadeur d'Allemagne au Caire, les hauts responsables du HCA (Haut Conseil des Antiquités), des directeurs des missions étrangères et les membres de l'Institut d'archéologie allemand au Caire. Il a ainsi fait état du refus du Musée de Berlin de restituer le buste de Néfertiti, qui n'a cependant pas été volé à l'Égypte, mais emporté lors de fouilles légales. Les responsables, a-t-il dit, ont argué qu'il s'agissait de la seule pièce importante du Musée égyptien de Berlin. La retirer, c'est le déparer complètement. En fait, des milliers de pièces pharaoniques se trouvent dans les musées

étrangers. Le British Museum compte à lui seul 25000 pièces. Farouk HOSNI s'est consolé en estimant que « *ces pièces sont une excellente propagande pour l'Égypte* ». Il s'agit d'accepter un fait accompli puisqu'il n'est pas réaliste de croire que l'on pourra reprendre des milliers d'objets qui ont fait la célébrité des collections égyptiennes des prestigieux musées occidentaux.

Au départ, certaines lacunes dans la loi égyptienne ont favorisé la sortie des pièces. De plus, certains pays, comme la Grande-Bretagne, n'ont pas signé la charte de l'Unesco. Selon Hicham SARAYA, conseiller juridique du HCA, « *le problème le plus important qui entrave le retour des pièces est de pouvoir déterminer la date de sortie des pièces et le moyen utilisé. Il faut que les pièces aient été volées ou sorties de manière illégale avant la date de la signature de la charte* », explique-t-il. Malheureusement, le HCA, ne possède aucune information précise sur le nombre de pièces se trouvant importées et sur la date de leur sortie. Une autre raison : beaucoup de ces pièces sont sorties de façon légale. La loi 117 de 1983 fait de toutes les pièces archéologiques une propriété de l'État. Mais avant cette date, le commerce des Antiquités était toléré. De plus, les missions étrangères qui fouillaient en Égypte avaient droit d'obtenir 50 % des résultats des fouilles, pourcentage limité à 10 % pour les pièces en plusieurs exemplaires, par la suite, avant d'être annulé.

D'autres pièces sont sorties sous forme de cadeaux offerts par les dirigeants égyptiens à leurs homologues étrangers : de Mohamad ALI à SADATE. Mohamad ALI a offert l'obélisque de Cléopâtre, qui se trouve place Banx, à Londres, et celui de la place de la Concorde à Paris, qui se trouvait à Louqsor. NASSER a donné en récompense 5 temples de Nubie aux pays qui ont contribué au sauvetage des monuments submergés par les eaux du Haut-Barrage. Il s'agit du temple de Dendur se trouvant au Metropolitan Museum, celui de Dabud à Madrid, celui de Tafa au Musée de Leyde aux Pays-Bas, celui d'Elissia à Turin, et une partie du temple de Kalabcha, qui se trouve au Musée égyptien de Berlin.

Le retour est donc problématique. Cependant, le procès de SCHULTZ devrait faire jurisprudence. Pour le moment, on se félicite d'une accélération de certaines restitutions. Car, au cours des deux dernières années, l'Égypte a quand même réussi à récupérer un bon nombre de pièces sorties de façon illégale. Parmi elles, une stèle de la XIX<sup>e</sup> dynastie, une statue de Néfertari, la tête de la déesse Sekhmet et des papyrus. La liste s'allongera-t-elle ? Trop d'obstacles jalonnent la route du retour des Antiquités pour donner une réponse affirmative définitive. (Hala FARES & Ahmed LOUFI, « Akhenaton, annonciateur du grand retour ? », *Al-*

*Ahram Hebdo* du 6 février 2002. Voir également Ahmed AL-NAGMÎ, « Les secrets du sarcophage doré d'Akhenaton », *Al-Musawwar* du 1<sup>er</sup> février).

Toutefois, l'identification de cette pièce comme appartenant à Akhenaton ne fait pas l'unanimité. La fête est troublée. Les opposants accusent le CSA de propagande et de battage médiatique :

L'Égypte a besoin de mettre l'accent sur les retours, d'où l'intérêt accordé au sarcophage appartenant à un grand pharaon. Cependant, malgré le grand battage autour du sarcophage, son attribution au roi solaire reste encore un mystère. Les opinions divergent. Si certains spécialistes affirment que le sarcophage appartient à Akhenaton, d'autres assurent qu'il est celui d'un de ses successeurs, Smenkh-Ka-Ra. En fait, jusqu'à très récemment, le sarcophage était exposé au musée sous le nom de Sémenkharê. Il n'a été changé que dernièrement.

L'affaire ne peut pas être tranchée facilement, comme tout ce qui concerne l'égyptologie. La tombe même, KV55, où ce sarcophage a été découvert, est un mystère. Personne n'a pu déterminer à qui elle appartient. Théodore DAVIS, égyptologue anglais qui a été le premier à la révéler, en 1907, croyait qu'elle appartenait à une femme. En fait, elle regroupait des vestiges de plusieurs souverains, ce qui n'est pas rare. Ainsi, elle comprenait un sanctuaire de la reine Tiy, mère d'Akhenaton, des vases canopiques de la mère de Toutankhamon, des objets du roi hérétique et de Sémenkharê. Sans doute le reflet d'une époque trouble. De toute façon, l'objet appartient à l'époque et il ne fait que revenir sur le sol natal. (Hala FARES & Ahmed LOUFI, « Akhenaton ou Sémenkharê ? », *Al-Ahram Hebdo* du 6 février 2002. Voir également 'Alî AL-QAMMÂSH, « Le sarcophage restitué par l'Allemagne à l'Égypte n'appartient pas à Akhenaton », *Al-'Arabî* du 3 février; Ihâb A L-HADARÎ, « L'euphorie ne doit pas l'emporter sur les principes de la recherche scientifique », *Akhbâr al-Adab* du 10 février).

Some archaeologists disagree that the golden sarcophagus that Germany returned to Egypt last month amid great fanfare belonged to the renegade monotheistic pharaoh Akhenaten. "Many studies have been done on the entire sarcophagus and there is no clear evidence that it belongs to Akhenaten," archaeology professor Ahmed AL SAWI said recently. "The Germans said that the jewels returned with the sarcophagus did not belong to Akhenaten," said Sawi.

(...) "It is certain the sarcophagus belongs to Akhenaten, because traces of his name were

found on the sarcophagus with the aid of sophisticated tools in Germany," said Gaballah Ali GABALLAH, head of the Supreme Council of Egyptian antiquities. But SAWI questions the claim. "The inscriptions on the sarcophagus indicate it belongs to a loved one or a relative of Akhenaten, which could be Merit Aten, one of his daughters," he said. "And other studies have concluded that the body found in the sarcophagus was not that of a woman," SAWI said. In that case, it could be the coffin of Smenkhkare, Akhenaten's older brother, he said.

The experts also stressed that a stone sarcophagus belonging to Akhenaten had already been discovered at Akhenaten's capital in Tell El Amarna, south of Cairo. "The sarcophagus returned by Germany was made for a woman, but it was modified after the sudden death of Smenkhkare to accommodate a man," said SAWI, who backs the thesis that it belongs to Akhenaten's brother.

To complicate matters further, Abdel Halim NUR EL DIN, a professor of archaeology at Cairo University who was GABALLAH's predecessor, said, "There is no evidence that Smenkhkare existed. This name could be that of any king or queen. It could apply one of the wives of Akhenaten." (Ryad ABOU AWAD, « Did sarcophagus belong to Akhenaten? », *Middle East Times* du 1<sup>er</sup> mars. Voir également Sa'îd ABÛ AL-'AYNAYN, « Le sarcophage d'Akhenaton et le mystère de la tombe KV55 », *Âkhîr Sâ'a* du 30 janvier; Ibtihâl GHAYS, « Recollement du sarcophage du premier initiateur du monothéisme », *Uktubar* du 3 février; Ihâb A L-HADARÎ, « Le sarcophage appartient-il vraiment à Akhenaton ? », *Akhbâr al-Adab* du 3 février; 'Alî AL-QAMMÂSH, « Falsifications dans le sarcophage d'Akhenaton », *Al-Ahrâr* du 5 février; Sa'îd ABÛ AL-'AYNAYN, « Le sarcophage d'Akhenaton et l'ambiguïté de l'époque amarnienne », *Âkhîr Sâ'a* du 6 février).

La directrice du Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst, Sylvia TSCHOSKY, raconte sa contribution et celle de son mari au retour de cette pièce archéologique en Égypte :

En fait, l'histoire de ce sarcophage remonte au début du siècle dernier. C'est en 1907 qu'il a été découvert dans la tombe KV55 de la vallée des Rois. Il a été ensuite déposé au Musée du Caire. Et en 1931, les responsables de ce musée ont découvert la disparition du bas du sarcophage. Et ce n'est qu'en 1980 que mon mari, le professeur WILDUNG, qui était en ce temps directeur du Musée égyptien de Munich, a eu des informations selon lesquelles le bas du sarcophage était en possession d'un collectionneur suisse.

Entre 1931 et 1980 on ne savait rien de cet objet. Lorsque mon mari s'est rendu compte de l'importance historique de la pièce, il a eu l'idée de la récupérer du collectionneur pour la restaurer et ensuite la restituer aux autorités égyptiennes. Nous avons mené des négociations pendant des années et nous avons réussi à convaincre cet amateur de nous donner la pièce. Étant donné son importance, on avait l'intention dès le début de la restituer à l'Égypte. Et voilà qu'elle est actuellement à sa place normale.

Après les négociations avec l'amateur suisse, on a pris presque quatre ans pour les travaux de restauration. Les négociations entre Allemands et Égyptiens ont aussi duré longtemps. On avait demandé à restituer une autre pièce à la place du bas du sarcophage, mais les autorités égyptiennes ont refusé l'idée et les négociations ont été suspendues pour un bon moment. C'est ce qui a retardé le retour de la pièce à sa terre d'origine. À l'occasion du retour de la pièce au Musée du Caire, on a demandé aux responsables du Haut Conseil des Antiquités (HCA) d'organiser une exposition au Musée de Munich. Ils ont accepté et nous ont envoyé cinq pièces du Caire. C'était un grand succès puisqu'en une durée de trois mois on a reçu entre 70 et 80000 visiteurs.

C'est une histoire assez compliquée. Aucun objet provenant de la période ancienne n'a été discuté de la sorte. Il est vrai que le sarcophage est anonyme, mais on sait bien qu'il a été originellement exécuté pour Akhenaton. Mais sa structure est très traditionnelle, parce que conçue avant que sa révolution religieuse ne soit totalement accomplie. Avec les nouvelles idées religieuses, le sarcophage n'était donc plus à la mode et quand Akhenaton est allé créer sa nouvelle capitale Akhetaton (Horizon d'Aton) à Tell Al-Amarna à Minya, il a laissé ce sarcophage à Thèbes et c'est Smenkh-Ka-Ra qui l'a ensuite utilisé puisque c'était un sarcophage déjà prêt, complet et précieux. Il a seulement effacé le nom d'Akhenaton alors que toutes les formules inscrites sur le sarcophage prouvent que le sarcophage appartient à Akhenaton. (Hala FARES, « Le sarcophage est bien à Akhenaton », *Al-Ahram Hebdo* du 6 février 2002. Voir également 'Abd al-'Azîz AL-NAHHÂS, « Le retour d'Akhenaton dévoile les vérités ! », *Al-Wafd* du 30 janvier).

États-Unis

Virginia Museum of Fine Arts : Tête de statue de Hâpy

Le Conseil supérieur des Antiquités a révélé la présence d'une pièce représentant la tête du dieu Habi, dieu du Nil. C'est la deuxième pièce dont on a découvert le vol du temple de Bahbit, au gouvernorat de Gharbieh. La pièce remonte à la XXX<sup>e</sup> dynastie et à l'époque des Ptolémées, donc de 380 avant Jésus-Christ et jusqu'à 330 avant Jésus-Christ.

Le Secrétaire général du Conseil supérieur des Antiquités, le Dr Zahi HAWAS, a déclaré que des contacts égypto-américains sont en cours actuellement en vue de faire retourner la pièce historique découverte, et qui avait été exposée dans la salle de vente aux enchères, CHRISTIE'S à New York. Les mesures légales nécessaires ont été adoptées pour arrêter la vente de la pièce qui était prévue le 12 juin en cours.

Dr HAWAS a également indiqué que l'Administration des pièces restituées, récemment créée en avril dernier, avait envoyé un message au musée de la Virginie, l'appelant à immédiatement rendre la pièce archéologique exposée, après avoir étalé la preuve sur son vol. Il a ajouté qu'au cas où le musée ne rendra pas la pièce, l'Égypte sera contrainte à saisir la police internationale de l'Interpol. L'Ambassade d'Égypte à Washington intentera un procès devant la justice américaine et les activités scientifiques du musée seront suspendues. (« Découverte d'une nouvelle pièce historique volée », *Progrès Dimanche* du 16 juin 2002. Voir également Sammar A. EZZAT, « SCA to have statue's head returned », *The Egyptian Gazette* du 21 juin; Ashraf MUFID, « Découverte d'une tête volée du dieu Hâpy exposée dans le musée de Virginie aux États-Unis », *Al-Ahrâm* du 26 juin; Ahmad Fu'âd AMÎN, « Récupération du dieu Hâpy avant sa vente aux États-Unis », *Al-Ahrâm* du 28 juin).

Jordanie

As part of bilateral agreements between Egypt and Jordan aimed at protecting the heritage of each country, 28 Pharaonic and Roman antiquities, most of them stolen from illicit digs, were turned over to Egypt early in 2001. Among the treasures were scarabs with hieroglyphic texts engraved underneath, 21 wooden ushabti statuettes (each 10cms long), and four amulets of ancient Egyptian gods dating from the Late Period. The treasure was handed over at a ceremony to mark the occasion at the Egyptian Embassy in Jordan. The pieces are now in the Egyptian Museum, where they will shortly be put on display in a special exhibition.

Ten months before, Jordanian police had learned that an illegal batch of weapons and drugs was hidden in a large container crossing the Jordanian-Egyptian border. Jordanian security intercepted the consignment and found that it also contained Egyptian antiquities. The treasures were carefully packed and despatched in a diplomatic pouch to protect them from damage. (Nevine EL-AREF, « Bilateral Cooperation », *Al-Ahram Weekly* du 31 janvier)

-  
- -

#### Pays-Bas

##### Statue du Grand Prêtre de Montou

When Zahi HAWASS rose to the rank of Secretary General of the Supreme Council of Antiquities last month, he was full of plans to rejuvenate the antiquities service. And now, within four weeks, one such brainchild has come up with the goods. The new Department of Stolen Artifacts, established by HAWASS himself, has dispatched a delegation to the Egyptian Embassy in the Netherlands to recover a small statue stolen 15 years ago from the Karnak storage facilities. What's more, stern measures have been put in place to discourage the world's museums and scholarly institutes from dabbling in the world of misappropriated monuments.

The statue was stolen from Karnak, along with 54 other objects, by persons unknown. One Egyptologist familiar with the case suggested that there might have been some foreign involvement; an involvement that in the expert's words has "disturbing implications." HAWASS is quick to deny this, stating with some finality that, "no foreign specialist would do something like this, no way."

The statue dates from the reign of Amenophis III, a ruler of the 18<sup>th</sup> Dynasty, who reigned between 1417-1379 BCE. HAWASS, and general press reports about the object, describe it as a statue of the king himself, more specifically of the king's head. Hans SCHNEIDER, the Dutch expert who was called to identify the statue the day it was handed in, informed the *Cairo Times*, that it was a 60cm tall statue of "a high official and priest of the hawk-headed god Montu," from Amenophis' reign, and that, "the head of the statue is missing."

The statue was handed over to the Egyptian Embassy on 6 March by a Dutch police officer with contacts in the antiquities trade who had received a tip off from a contact. More than anything else, therefore, the statue's recovery has been a tribute to the officer's vigilance ("The Dutch

police officer... deserves a medal or at least a big compliment from the Egyptian authorities," as SCHNEIDER puts it), but HAWASS' apparent priority is to use the incident to focus on the new efforts of his department to retrieve similar objects, and to raise awareness about it. Headed by A.K. ABOU SHANEH, the Stolen Antiquities department has the task of coordinating with Interpol (the international police force on the frontline of the battle against the trade in stolen antiquities) and preparing a full photographic record of objects at various sites around Egypt.

The immediate target is to retrieve the 54 remaining objects that went missing from Karnak, but the eventual aim is to retrieve anything that has gone walkabout since 1972, the year enshrined in a UNESCO convention as the point at which plundering becomes theft. As HAWASS sees it, the new department is a necessity, as the "General Secretary of the Supreme Council of Antiquities cannot be expected to bother himself with mundane issues." He fears that the opportunity to retrieve other such objects in the past was squandered due to the over-centralized nature of the SCA and the consequently excessive burdens placed on the man with the top job. "Who knows how many [Egyptian] embassies have had the same thing going on?" he asks.

In addition, Minister of Culture Farouk HOSNI and HAWASS, have both declared that any foreign museum or institute that buys or deals in stolen artifacts will forfeit the chance to work with the Egyptian authorities in the future. An official letter sent out to museums is gentler in tone than this hard-line approach might suggest. "We expect," the letter reads, "that your museum will be most circumspect when acquiring any new ancient Egyptian pieces, which do not have known provenance, from dealers or auctions." However, HAWASS is adamant that there will be no second chances when asked whether they might consider a reprieve for a museum that acquired a stolen artifact in error, "no one can make a mistake about receiving a stolen artifact," he says. (Robin MOGER, « Reclaiming the past », *Cairo Times* du 18 avril 2002. Voir également Shaden SHEHAB, « Smuggled statue found », *Al-Ahram Weekly* du 11 avril ; Sa'îd ABÛ AL-'AYNAYN, « Le sultan des pharaons refait surface aux Pays-Bas ! », *Âkhir Sâ'a* du 1<sup>er</sup> mai; Tâha 'ABD AL-RAHMÂN, « Le retour d'Amenophis III après quinze années d'absence », *Al-Ahrâr* du 11 mai; Nevine EL-AREF, « Retrieved statue on show », *Al-Ahram Weekly* du 30 mai; Ibtihâl GHAYS, « La statue du prêtre sera présente dans l'exhibition Trésors enfouis », *Uktubar* du 2 juin).

## Suisse

## Fragment de statue du temple de Montou

(...) Dr HAWAS a souligné qu'on a découvert une autre pièce historique volée du temple de Montou à Karnak, la pièce se trouve en Suisse. Il a indiqué que le citoyen suisse qui détient cette pièce ne refuse pas de la rendre vers l'Égypte. Des procédures sont en cours actuellement pour garantir le retour de la pièce la semaine prochaine.

Cette pièce représente la tête d'une dame portant une perruque. C'est une partie d'une statue en granit noir et remonte à l'époque de l'Empire moderne, au XV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Cette pièce est parmi 55 autres pièces qui ont été volées du temple de Montou à Karnak en 1995. (« Découverte d'une nouvelle pièce historique volée », *Progrès Dimanche* du 16 juin 2002 ; « Découverte d'une nouvelle pièce archéologique volée en Suisse », *Al-Ahrâr* du 21 juin).

## Union européenne

## Papyrus arabes

La Bibliothèque Nationale égyptienne élabore actuellement un projet visant à récupérer plus de 90 milles papyrus arabes détenus par les bibliothèques européennes après avoir été volés au début du siècle dernier. Le président de la BN, Dr Salâh FADL, explique que ce projet affronte de nombreuses difficultés, dont la convention de l'Unesco qui n'autorise que le retour des papyrus volés après les années soixante-dix. Ceci signifie que seul un nombre infime des papyrus partis à l'étranger peuvent être retournés.

Une des solutions consiste pour les bibliothèques européennes possédant ses papyrus à en fournir à la Bibliothèque Nationale égyptienne des microfilms. La traduction vers l'arabe des études publiées sur les papyrus arabes peut également profiter aux chercheurs égyptiens et arabes. (Hishâm 'ATIYYA, « Projet pour la restitution des anciens papyrus volés en Europe », *Akhbâr al-Yawm* du 16 février 2002).

## 6. Recherches &amp; Découvertes

## Bilan 2001

*Al-Ahram Hebdo* dresse le bilan des nombreuses fouilles et découvertes réalisées au cours de l'année 2001 :

L'année s'est ouverte sous le signe de l'or : les onze momies en or découvertes à l'oasis de Bahariya par la mission archéologique égyptienne constituent l'une des révélations les plus importantes. Les momies trouvées ont eu cette particularité d'être celles des membres d'une seule famille. Elles se trouvaient dans un caveau creusé dans le calcaire et composé de quatre alvéoles où étaient déposées les momies. La plus impressionnante est celle très rare d'un enfant de trois ans qui dort auprès de ses parents avec sur son visage un masque qui pleure. En effet, sur chaque momie se trouve une figurine qui montre les détails et les expressions du visage. Les momies vieilles de 1800 ans ont été trouvées dans un bon état de conservation ; elles sont toutes couvertes d'une couche d'or. Les efforts des chercheurs ne se sont pas arrêtés là. Ils ont révélé également deux tombes, celle de la mère et du père de Jed Khenso Iouf Ankh, gouverneur de l'oasis de Bahariya qui a gouverné sous Ahmosis II de la XXVI<sup>e</sup> dynastie. À part les momies en or, 240 statuettes en faïence bleue ont été trouvées dans la même tombe.

Bahariya continue donc de livrer ses secrets. Ce n'était pas la première fois que des momies en or étaient découvertes dans ces oasis. Zahi HAWAS, directeur de fouilles dans la région, avait fait une découverte spectaculaire en 1999 et depuis, le nombre des momies en or ne cesse de s'accroître. Ce site prometteur cache encore des momies qui attendent de sortir du sable.

L'autre florilège vient de la nécropole de Saqqara. Une dizaine de missions y travaillent depuis des années et font toutes les saisons de nouvelles découvertes. Les missions tchèque, française, hongroise, hollandaise et égyptienne ont chacune apporté son lot de trésors. Ce qui compte le plus à Saqqara, ce sont les nouvelles conceptions révélées par ces fouilles. Parmi les découvertes les plus intéressantes et qui ont fait un grand écho, il y